

Y-a-t-il des paysages urbains en Suisse?

Autor(en): **Marco, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 1726

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Y-a-t-il des paysages urbains en Suisse ?

Daniel Marco (22 mars 2007)

Un groupe de cinq experts étrangers, mandaté par l'Office fédéral du développement territorial (OFDT), a établi un rapport sur l'aménagement et le développement du territoire en Suisse. Dans un précédente édition en ligne (DP 1723), nous avons présenté la méthode et les territoires transfrontaliers. Aujourd'hui nous abordons la partie consacrée au paysage.

Les experts s'intéressent avant tout aux paysages ruraux, à la campagne. Ils évoquent :

- le mitage urbain qui risque de mettre en péril la réorientation de l'agriculture et de porter atteinte à la qualité du paysage;
- la réforme agraire, d'une extrême importance, mais qui devrait être coordonnée avec les exigences spatiales (sic !) des activités de loisir et du tourisme, des résidences secondaires, de l'infrastructure, de la gestion des eaux et du développement des aires naturelles;
- le paysage culturel, lire agri-culturel, produit de la civilisation urbaine qui contribue à la qualité des régions citadines.

On y trouve même un coup de chapeau à l'Union suisse des paysans qui « fait preuve de beaucoup d'intelligence dans l'examen et la défense des intérêts des agriculteurs ». Mais on a beau chercher, il n'y a rien dans cette partie du rapport sur les intérêts des habitants des villes suisses, ni sur l'état et l'amélioration des conditions de la vie urbaine quotidienne.

La grande majorité des habitants de ce pays vit dans les villes et le rapport ne se préoccupe que des paysages des régions rurales. Les paysages urbains (ça existe !) ne sont pas abordés, définis, ou qualifiés. Le texte ne se préoccupe que de ce qui est à l'extérieur de la ville.

Parfois même, ce rapport met en évidence des paysages ruraux prestigieux : l'Engadine, le lac Léman, le lac des Quatre-Cantons comme si ses auteurs, les invités de l'OFDT, voulaient sur-affirmer qu'il y a des compensations dans les paysages qu'ils appellent naturels, face à une aliénation urbaine présumée que l'on sent sous-jacente dans leur discours. Des paysages sans doute très beaux mais qui ne sont pas aussi naturels que cela, l'intervention humaine étant sans doute décisive dans leur formation.

Une étude approfondie des paysages des villes reste donc à réaliser si l'on veut réhabiliter l'urbain dans un pays où l'on s'en méfie encore.